tique nous ne sortirons de l'iniquité qu'en portant de capitalisme.

Mais nous savons aussi qu'il y a des ennemis plus forcenés dans la société bourgeoise, des adversaires plus haineux et plus violents les uns que les autres ; et lorsque nous soutenons un ministère, ce n'est pas pour ce ministère, c'est contre les autres plus néfastes qui voudraient le remplacer, pour vous nire du mal.

Alors c'est une injustice meurtrière de nous reprocher les fautes, les erreurs ou les crimes de ceux que nous ne soutenons que pour empêcher des crimes plus grands. (*Vifs applaudissements*).

Laissez moi vous dire, pour la Martinique, qu'à peine le massacre du François fut-il connu en Europe et lorsqu'arrivèrent les premières lettres à nos amis et les premiers rapports au gouvernement, le groupe socialiste, réuni à Paris, fit une démarche auprès du ministre

Il lui demanda trois choses : il lui demanda le déplacement des magistrats qui avaient le plus brutalement condamné les grévistes ; il lui demanda la disgrâce, la peine disciplinaire la plus forte contre l'officier Kahn, contre l'officier meurtrier.

UNE VOIX. — Il allait le fusiller !

JAURÈS. — Et il demanda enfin la mise en liberté immédiate de tous les prolétaires noirs condamnés pour fait de grève.

L'officier a été frappé, les juges ont été déplacés et par câble l'ordre a été donné de remettre en liberté tous les ouvriers grévistes condamnés (*Bravos*).

En ce qui concerne les grèves de France, je ne dis qu'une chose : Le gouvernement a adopté une tactique, dont, malgré tout, dans l'avenir, s'ils savent l'imposer toujours, les prolétaires pourront bénéficier, c'est de ne pas dessaisir de la police les municipalités.

Vous savez bien que les patrons de Marseille, comme M. Thierry, ont fait grief au gouvernement de n'avoir pas enlevé la police au maire socialiste de Marseille, à notre ami le citoyen Flaisières.

A Chalon, c'est le crime de la municipalité interdisant le cortège qui a été la cause de la bagarre et l'occasion du meurtre

Malgré tout, parce que nous savons que les prolétaires auront plus de garantie, si ce sont les municipalités élues par eux, vivant au milieu d'eux qui gardent la police, il faut persister à demander que la police soit laissée aux mains des municipalités.

Et laissez-moi vous le dire, si vous aviez le droit, parce que nous avons soutenu contre le nationalisme, contre la réaction, le ministère Waldeck-Rousseau, si vous aviez le droit de nous accuser de je ne sais quelle complicité dans les crimes de la Martinique et de Chalon, que diriez-vous à vos amis eux-mêmes ?

Quoi ! vous avez réuni sur cette estrade, — et je vous demande la permission de parler en toute liberté, — vous avez réuni sur cette estrade les maires du Parti Ouvrier Français. Eh bien, je vous le demande, si la politique du gouvernement pouvait se caractériser par la Martinique et par Chalon ; si ces crimes là en étaient l'expression vraie et la caractéristique, que diriez-vous des municipalités élues qui auraient accepté, comme l'ont fait les vôtres — et elles ont eu raison — d'aller rompre le pain de l'hospitalité, au même banquet que les gouvernants meurtriers ?

Quoi ! le Maire de Lille, le citoyen Delory, le maire de Fourmies, — de Fourmies la ville assassinée — tous ces maires élus, tous ceux qui portent en eux la responsabilité de la cité, vont s'asseoir à la même table que Waldeck-Rousseau, et, lorsque la Chambre est rentrée, lorsque le parlement est réuni, lorsqu'il y a une interpellation sur la politique générale, lorsqu'il ne s'agit plus seulement de Chalon et de la Martinique, mais de Rapido, ignominieusement expulsé, mais de Morgari chassé; lorsqu'il s'agit de tout cela, telle est pourtant la force des choses, tel est l'intérêt suprême du prolétariat à ne pas se livrer à la réaction nationaliste et cléricale, que tous vos élus, tous, tous, l'élève qui est ici, comme Vaillant, tous ont donné un vote de confiance au gouvernement.

Prenez garde, si vous dites Chalon et La Martinique, ce n'est pas moi seul que vous frapperez ! (*Vifs applaudissements et bravos*).

Nous pouvons donc, nous élevant au-dessus de ces polémiques personnelles et de ces luttes fratricides, nous pouvons regarder la question en principe en elle-même, et pour elle-même.

Je me permets de vous dire avec l'assurance, peut-être présomptueuse de n'être plus démenti par les années qui vont venir, je me permets de vous dire que toutes les fois que le parti socialiste en Europe, depuis trente ans, a essayé une forme nouvelle d'action, toutes les fois qu'il a renoncé à son abstention première, qualifiée révolutionnaire, pour entrer dans l'action et se mêler aux événements, toujours il y a eu des intransigeants qui ont adressé au parti socialiste des reproches, que quelques-uns d'entre vous adressent aujourd'hui à la participation d'un socialiste à un gouvernement bourgeois.

Ah ! citoyens, depuis trente ans, le Parti socialiste a fait du chemin dans le monde. Il s'est mêlé à beaucoup de phénomènes, à beaucoup d'institutions en dehors desquels il se tenait d'abord. Nous discutons aujourd'hui pour savoir si le Parti socialiste peut participer, par un des siens, au gouvernement bourgeois, mais nous sommes tous d'accord pour dire que le Parti socialiste doit participer à l'action parlementaire.

N'allez pas pourtant vous imaginer, camarades, qu'il en a toujours été ainsi. Il y a au dans l'histoire du parti socialiste, depuis trente ans, un moment où ceux qui conseillaient l'entrée des socialistes dans le Parlement étaient combattus aussi violemment, dénoncés aussi âprement que nous nous le sommes aujourd'hui.

Ecoutez-je vous prie, ce qu'écrivait, en 1869 le grand socialiste démocrate dont l'humanité socialiste a pleuré la mort le citoyen, le compagnon Wilhelm Liebknecht.

En 1868, au moment où venait d'être créé depuis deux ans, le suffrage universel en Allemagne, pour le Parlement de la confédération de l'Allemagne du Nord, Liebknecht a écrit une brochure pour chercher ce que les socialistes pouvaient et devaient faire au Parlement.

Non seulement, il ne voulait pas qu'on s'y occupât d'action réformatrice ; mais il considérait que la tribune parlementaire était inutile, même pour les discours de pure propagande et il disait :

« Nos discours ne peuvent avoir aucune influence directe sur la législation ; nous ne comptons pas le parlement par des paroles : par nos discours seuls ne pouvons jeter dans la masse des vérités qui ne soit possible de mieux divulguer d'une autre manière.

» Quelle utilité pratique offrent alors les discours au Parlement ? Aucune ; si parler tient lieu, constitue la satisfaction des imbéciles.

» Pas un seul avantage.

» Voici de l'autre côté les désavantages : sacrifice des principes, abaissement de la lutte politique réduite à une escarmouche parlementaire ; faire croire au peuple que le Parlement Bismarckien est appelé à résoudre la question sociale.

» Voilà comment en 1869 apparaissait aux socialistes démocrates l'action même, l'action de propagande de nos élus dans le Parlement. Il imagine que vous avez reconnu les appliqués à un objet différent, les condamnations que l'on porte contre nous à propos de l'entrée d'un socialiste dans un ministère bourgeois.

Quelques années après, pourtant, entraîné par l'irrésistible mouvement des choses, non seulement Liebknecht demeurait un combattant à l'assemblée de l'Empire, mais il entrait au Landtag saxon, où on ne peut entrer qu'en prêtant le serment de fidélité à la constitution royale et bourgeoise :

» Je jure devant Dieu. » (*Exclamations ironiques de plusieurs côtés*)

DELORY. — Citoyennes et citoyens, le besoin d'interruption place les interrupteurs dans une mauvaise posture puisque Jaurès n'a fait qu'une citation. (*On rit*).

JAURÈS. — Mais voyez, citoyens, à quel malentendu extraordinaire peuvent conduire les prétentions que nous avons les uns contre les autres ! Je viens de vous annoncer qu'on ne pouvait entrer au Landtag sans prêter un serment de fidélité au roi de Saxe ; je vous rappelle, je vous écrite la formule du serment prêté par Liebknecht pour entrer au Landtag de Saxe ; et voilà des camarades un peu pressés qui ne sont pas fâchés de me taxer de cléricalisme ! (*Hilarité*).

Représentez-vous bien que c'est Liebknecht qui parle :

« Je jure devant Dieu, d'être inébranlablement fidèle à la Constitution et de servir, selon ma conscience, par mes propositions et mes votes, l'intérêt inséparable du roi et de la patrie. Ainsi Dieu me soit en aide »

Il se trouva à ce moment, camarades, des purs, des intransigeants qui accusèrent Liebknecht, envers la démocratie socialiste, d'avoir prêté ce serment en vue d'occuper un siège au Landtag et Liebknecht, l'admirable révolutionnaire, répondait avec raison : « Mais alors ? nous serons éternellement les dupes des dirigeants, s'il leur suffit de mettre sur notre route cet obstacle de papier d'une formule de serment ! »

Et moi, je vous demande, lorsqu'on fait un crime à un ministre socialiste d'avoir accepté ce que j'appellerai la formalité ministérielle de l'apparente solidarité de vote avec ses collègues du Cabinet, je vous demande si cette formalité est plus humiliante pour le Parti socialiste de France que ne l'était, pour les révolutionnaires socialistes d'Allemagne, le serment prêté devant Dieu d'être fidèles au roi ?

Je vous demande si, nous aussi, nous nous arrêterons devant ces obstacles de papier, devant ces formalités et ces chinoiseries, et si nous hésiterons, quand il le faudra pour notre cause, à jeter un des nôtres dans la forteresse du gouvernement bourgeois. (*Non, non. Bravos*).

Mais ce n'est pas tout et une autre question, très délicate aussi.... Mais j'oublie l'heure.... Citoyens, j'ai du remords d'être si long. (*Parlez ! Parlez !*)

Je vais céder la parole à Guesde.

DELORY. — En un quart d'heure, vous aurez fini.

Camarades, nous vous demandons un peu de patience. Il est certain que la question est suffisamment grave pour que nous sacrifiions quelques minutes de notre temps. Le camarade Jaurès va essayer de résumer le plus brièvement possible pour permettre à Guesde de répondre (*Bravos*).

JAURÈS. — J'ai dit qu'une question aussi difficile s'était posée devant les socialistes allemands à propos de la participation aux élections au Landtag de Prusse.

Là, il n'y a pas le suffrage universel, il y trois classes d'électeurs ; c'est un véritable cens et le système électoral est combiné de telle sorte que les socialistes tout seuls ne peuvent jamais faire entrer l'un des leurs dans l'assemblée élective de Prusse. Ils ne le peuvent qu'en contractant des alliances ou, comme ils disent, des compromis avec les partis bourgeois.

En 1886 sur un rapport de Bebel, les démocrates socialistes allemands déclarèrent ce qui suit au Congrès de Cologne :

« Considérant qu'il est contraire aux principes observés jusqu'ici par le parti de s'engager dans des compromis avec des partis ennemis, parce que cela conduirait nécessairement à la démoralisation, aux querelles et aux divisions dans leurs propres rangs, le Congrès déclare :

» C'est le devoir des membres du Parti en Prusse de s'abstenir entièrement de prendre part aux élections pour le Landtag, sous le régime électoral actuel. »

Mais ils ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'en s'abstenant de prendre part aux élections, ils laissaient écraser la bourgeoisie libérale par le parti réactionnaire et que les droits du prolétariat, droits d'association, droits de coalisation étaient menacés.

En 1887, à Hambourg; en 1888, à Stuttgart; en 1889 ils commencèrent à permettre aux socialistes de Prusse de prendre part aux élections du Landtag prussien.

Et enfin cela ne suffit pas, et le même Bebel qui, en 1886, avait demandé au Parti d'interdire à tous ses membres la participation aux élections du Landtag de Prusse, le même Bebel, comprenant la faute qui avait été commise, l'erreur de tactique qui avait été faite; demanda, en 1890, au Congrès de Mayence, un vote ferme.

Au Congrès de Mayence, sept ans après l'interdiction portée, le parti socialiste allemand a donné l'ordre aux socialistes prussiens d'y prendre part aux élections du Landtag de Prusse.

Et pourtant, c'est au nom de la lutte de classes, c'est au nom de la tactique de parti qu'en 1893, on interdisait aux socialistes allemands de prendre part aux élections du Landtag.

Puis on avait vu que la lutte de classe obligeait le prolétariat à défendre son libertés élémentaires même, s'il le faut, en se coalisant avec la fraction libérale de la bourgeoisie et il le faisait en disant : « NON » ou « OUI » selon à donner un ordre. Les actuels rez-vous d'avoir trahi ? (*Vifs applaudissements*).

Et moi, je vous dis, sans pouvoir vous donner maintenant toutes mes raisons, que de même l'heure viendra où le parti socialiste unifié, organisé, donnera l'ordre à l'un des siens ou à plusieurs des siens, d'aller s'asseoir dans les gouvernements de la bourgeoisie pour contrôler le mécanisme de la société bourgeoise pour résister le plus possible aux entraînements des réactions, pour collaborer le plus possible aux œuvres de réforme.

Citoyens et amis, j'ai abusé de votre bienveillante attention et je ne me considère pas de brusquer ainsi ma démonstration, de la laisser incomplète, pour céder à Guesde mon tour de parole, si je me disais qu'après tout, quels que soient les dissentiments quelles que soient les difficultés, quelles que soient les polémiques d'un jour entre socialistes, on se retrouve.

Nous reviendrons non plus pour batailler, non plus pour polémiquer, mais quand le Parti sera organisé, pour chercher ensemble en loyaux camarades, quel est le meilleur moyen de servir les intérêts du parti. Ah, on dit au Parti : « Restez isolés, restez isolés, restez à l'écart, ne vous mêlez pas à l'action gouvernementale ; tenez-vous aussi loin que possible de l'état bourgeois. »

Et moi je vous dis que toutes les grandes révolutions ont été faites dans le monde parce que la société nouvelle, avant de s'épanouir, avait pénétré par toutes les fissures, par toutes ses plus petites racines, dans le sol de la société ancienne.

L'autre jour Kautsky nous raillant un peu nous disait : « Mais vous imaginez-vous conquérir un peu le pouvoir gouvernemental de l'état, en conquérant portefeuille par portefeuille ? » C'est comme si, au temps de la Réforme les protestants s'étaient imaginé qu'ils allaient conquérir le monde, en conquérant un cardinal après l'autre, dans le sacré Collège. »

On demande pardon à Kautsky : ce qui a fait la force des hérésies, des grandes révoltes de la conscience religieuse indépendantes au douzième et au treizième siècles, ce qui fit ensuite la force de la Réforme, c'est précisément qu'elle a surgi en s'emparant d'une partie même du pouvoir de l'ancienne Eglise ; c'est qu'il y a eu, au seizième siècle, une période où les fidèles ne savaient plus si juste si leurs cardinaux, évêques ou moines étaient restés avec le pape ou étaient allés avec Luther.

L'Eglise l'a si bien senti, elle a si bien compris que le péril pour elle était dans cette pénétration que l'ordre des jésuites, qui s'est institué pour la sauver a reçu comme mot d'ordre de pénétrer partout et d'être, lui, impénétrable à tous.

L'Eglise s'est sauvée pour des siècles en se fermant à l'action de la société nouvelle. Mais ce que l'Eglise a pu faire, la démocratie bourgeoise ne peut pas le faire ; elle ne pourra se fermer ; elle vous a laissé déjà pénétrer dans les municipalités.

On parle des responsabilités qu'assume un ministre socialiste dans un ministère bourgeois : mais est-ce que vos élus municipaux n'assument pas des responsabilités ?

Est-ce qu'ils ne sont pas une partie de l'état bourgeois ? Mais le suffrage universel qui les nomme, il est réglé, il est limité par la loi bourgeoise.

Et si je voulais triompher du point de vue intransigeant où se placent quelques-uns de vos amis, comme je pourrais vous ra peler que vous acceptez ainsi le pouvoir municipal du suffrage universel d'où, la loi bourgeoise en excluant les assistés ou les ouvriers errants a exclu les pauvres et les prolétaires ; comme je pourrais vous dire que le maire socialiste, tout socialiste qu'il est, peut être suspendu par le pouvoir central, et pour un an mis hors réélligible, comme je pourrais vous dire qu'il accepte forcément parce qu'il est maire d'appliquer, d'administrer un grand nombre de lois bourgeoises : comme je pourrais vous dire que s'il se produit des conflits violents dans vos rues, il est obligé, lui aussi, sous peine de laisser dire que le socialisme c'est le pillage et le meurtre, de faire appel à la force publique.

Et voyez, à Marseille, ces jours-ci, quelle responsabilité pesait sur le maire socialiste. En assistant au débarquement de Krugar et, en protégeant les étrangers anglais contre les violences possibles de la foule, il n'était plus le maire socialiste de Marseille, il était chargé de la sécurité du renom de la France entière devant le monde.

Ah ! ce serait trop commode d'être maire socialiste si on n'était pas obligé en même temps de compter avec toutes ces responsabilités ! Mais c'est parce que la tâche est lourde, c'est parce qu'on est tout ensemble une fraction du prolétariat conquérant, et une fraction de l'état bourgeois

C'est pour cela qu'il ne suffit pas d'un mécanisme pour faire aller la mairie socialiste, qu'il y faut des hommes de tête, des hommes de prudence, de pensée et de réflexion, d'équilibre et de volonté, des hommes comme Thalamas, des hommes comme Delory. (*Bravos répétés. Cris : Vive Delory.*)

Oui, à mesure que grandit le pouvoir du Parti socialiste, grandit sa responsabilité.

Mais de cette responsabilité, nous n'avons pas peur, le Parti socialiste n'en a pas peur ; il a confiance dans la classe ouvrière, à une condition, c'est qu'elle soit organisée, c'est qu'elle soit unifiée ; c'est qu'en face de tous les autres partis anarchiques et discordants, elle ne forme qu'un parti, comme elle ne forme qu'une classe.

Mais il y a encore entre nous, longtemps peut-être, des dissentiments de méthode et de tactique. Mais il y en a en Belgique, en Allemagne ; cela ne les empêche pas d'être unis, de discuter loyalement, cordialement, en camarades.

Et c'est ainsi que nous voulons discuter encore et nous voulons préparer au grand jour la grande unité socialiste, la grande fraternité socialiste, par la lumière, par la raison, par l'organisation ; et cela pour faire d'abord ou re de réforme ; et dans la réforme, œuvre commençante de Révolution ; car je ne suis pas un modéré ; je suis avec vous un révolutionnaire.

Guesde à la Tribune

Jaurès n'a pas fini de parler que les applaudissements éclatent de toutes parts. Les trois quarts de la salle — d'une salle conquise — lui font la plus chaleureuse des ovations.

C'est que Jaurès n'est pas seulement un logicien implacable; il sait trouver les arguments non-seulement en son cerveau mais en son cœur. Il est un maître de la parole, et, par sa logique, par sa langue riche et imagée, il sait pétrer les cerveaux et les cœurs.

Quand les ovations se sont calmées. Delory se lève. Il prie l'assistance de écouter dans le plus grand silence Guesde qui est très fatigué.

La salle fait également à Guesde un chaleureux accueil : on crie : « Vive Guesde !» « Vive le Parti Ouvrier».

De même que nous publions aujourd'hui *in extenso*, le discours de Jaurès, de même nous donnerons demain celui de Guesde, regrettant que la place ne nous permette pas de le publier aujourd'hui même.

La sortie

La réunion s'est terminée, à onze heures, aux cris de : « Vive la Révolution sociale ! » « Vive le Parti ouvrier ! » « Vive Jaurès ! » « Vive l'Unité socialiste ! »

La sortie s'est effectuée très calme. Pas un incident dans la rue.

Cette soirée nous semble décisive pour l'*Unité*.

NOS DÉPÊCHES

(*Par Service Téléphonique Spécial*)

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

LE BUDGET

Paris, 26 novembre. — A la séance du matin, la Chambre a adopté les derniers chapitres du budget pénitentiaire et commencé la discussion générale du budget des colonies, qui continuera demain.

LE RÉGIME DES BOISSONS

L'après-midi, on reprend la suite de la discussion sur le régime des boissons.

Par 295 voix contre 150 la Chambre repousse le contre-projet de M. Plichon, combattu par le gouvernement et tendant à dispenser de toute déclaration préalable, en affranchissant de l'exercice, les propriétaires distillant les produits de leurs récoltes.

On aborde l'article 1er du projet du gouvernement. Mais les amendements pleuvent et la suite de la discussion est renvoyée à demain.

LES DELEGUÉS MINEURS

Paris, 26 novembre. — Le citoyen Basly, député du Pas-de-Calais, a déposé l'amendement suivant à sa proposition de loi portant modification de la loi du 8 juillet 1890 sur les délégués à la sécurité des ouvriers mineurs.

« Le premier paragraphe de l'article 2 de la loi du 8 juillet 1890 sur les délégués mineurs est modifié comme suit :

« Le délégué doit visiter « quatre » fois par mois tous les puits, galeries et chantiers de sa circonscription. Il visitera également les appareils servant à la circulation et au transport des ouvriers. »

étrangères. Il y sera reçu avec les honneurs réservés aux chefs d'Etats. M. Mollard, chef adjoint du protocole, le saluera au bas du perron d'honneur. M. Delcassé l'attendra à l'entrée des salons.

C'est également dans la matinée de demain, que M. Kruger, visitera M. Waldeck-Rousseau.

Douze cents étudiants viendront en corps demain rue Scribe, offrir des fleurs à M. Kruger.

M. Baudin et les trains ouvriers

Paris 26 novembre. — Répondant au désir exprimé par le ministre des travaux publics, que le plus large développement soit donné au système des abonnements hebdomadaires ouvriers, la direction des Chemins de fer de l'Etat a soumis à l'homologation ministérielle une intéressante proposition.

Aux termes de cette proposition, des cartes hebdomadaires de troisième classe seraient délivrées dans un rayon de 30 kilomètres, autour des villes les plus importantes du réseau : Bordeaux, Nantes, Angers, Orléans, Tours et La Rochelle.

Les prix de ces cartes, très réduits, s'obtiendraient en réduisant de 50 0[0 le prix des abonnements ordinaires et en divisant le résultat par le nombre correspondant de semaines.

Les conditions d'application du tarif seraient analogues à celles des tarifs similaires des Compagnies, modifiées toutefois dans un sens plus libéral.

C'est ainsi qu'on a évité de faire figurer la limitation à un voyage par jour, dans chaque sens et l'interdiction d'arrêt à une gare intermédiaire du parcours.

M. Pierre Baudin vient de prescrire l'application immédiate de ces tarifs.

Une interpellation à propos des Invalides

Paris, 26 novembre. — Le bruit court qu'une interpellation va être portée à la Chambre par un député socialiste qui se fera l'organe des vieux soldats logés aux Invalides. Ceux-ci seraient littéralement affamés et n'oseraient réclamer contre la diminution des rations de vivres qu'on leur sert à chaque repas. Le commandant des Invalides, le général Arnoux, était dans l'ignorance de ces faits.

Le *Petit Bleu* de Paris publie à ce sujet les renseignements suivants :

Le nourrissage laisserait fort à désirer sous le rapport des soins et de l'hygiène. Il y a quelques jours, une odeur pharmaceutique émanait des plats servis : l'iodoforme en était le fumet. Il y a là l'indice de négligences coupables et qui ne sauraient plus longtemps rester sans être réprimées.

Les timides protestations sont, d'ailleurs, accueillies qu'avec indifférence par ceux à qui elles s'adressent. Les pauvres vieux qui veulent se soustraire à ce régime arbitraire sont invités à partir mais ils ne peuvent tenir aucun compte de cette mise en demeure, n'ayant pas d'autres moyens d'existence que ceux qu'on leur prodigue de si piètre façon.

Les invalides auraient également à se plaindre des « bonnes sœurs », dont les préférences vont à ceux qui pratiquent avec ferveur et vont chaque jour pour suivre l'office auquel assisterait le général Arnould, commandant l'hôtel des Invalides.

Ces religieuses négligeraient d'allumer le feu la nuit dans les chambres de l'infirmerie et le charbon économisé irait aux « servants » civils qui vont assidument à la messe ; en outre, elles feraient passer comme feux couvs qui s'élèvent contre leurs agissements. On cite, para-t-il, de pauvres malheureux qui ne seraient pas sortis depuis six mois.

Quoique la vente des journaux soit interdite dans l'hôtel, la cantinière fait cependant commerce de feuilles chères aux jésuites. Gare aux invalides qui se permettent la lecture de journaux républicains et socialistes. Quelliets et inductives de camarades encore retenus par l'espoir de la croix ne manquent pas d'être décochés à ces « fortes têtes ».

Tout travail serait interdit aux invalides qui voudraient augmenter leur maigre pécule. C'est l'oisiveté ou les saints offices, au choix.

M. le ministre de la guerre ferait bien de se livrer à une petite enquête et d'ordonner des réformes qui paraissent avoir un caractère d'urgence absolue.

Le Président Kruger A PARIS

Paris, 26 novembre. — Le président Kruger est sorti dans la matinée en voiture découverte, avec une escorte de gardes municipaux à cheval.

Par le boulevard des Capucines, les rues de la Paix et Rivoli, le président de la République du Transvaal a parcouru les Champs-Elysées et s'est rendu à l'Exposition, où il a été reçu par M. Picard.

M. Kruger a fait l'ascension des deux premières plates formes de la tour Eiffel.

Partout, sur son passage, M. Kruger a été vivement applaudi.

Dès son retour à l'Hôtel Scribe, le président Kruger a reçu diverses délégations.

La visite à l'Hôtel-de-Ville

C'est mercredi après-midi, dit le *Temps*, que le président Kruger, invité par le bureau du Conseil municipal de Paris, se rendra à l'Hôtel de Ville, où il sera reçu solennellement par le Conseil, dans la salle des séances.

M. Kruger quittera Paris, jeudi, pour se rendre à La Haye.

Visites aux ministres

C'est à onze heures du matin, demain, que M. Kruger se rendra au ministère des affaires

La suppression des Conseils de guerre EN ITALIE

Démission du ministre de la guerre

Rome, 26 novembre. — La Chambre des députés ayant approuvé la suppression des tribunaux militaires, malgré l'opposition très prononcée du ministre de la Guerre, celui-ci a donné sa démission.

UN DRAME ENTRE FROCARDS

Un curé assassin

Madrid, 26 novembre. — Un drame sanglant s'est déroulé à la porte de l'église des Calatravas entre deux prêtres.

L'abbé Florent Hidalgo tira un coup de revolver sur un autre prêtre, l'abbé Macipe avec qui il avait eu une discussion, et s'est ensuite brûlé la cervelle.

Le blessé s'appelle don Jesse Macipe Valenzuela, il est curé du district de la Nouvelle Castille.

L'assassin, qui s'est suicidé, s'appelait Antonio Filomeno Hidalgo; il était aumônier du régiment des Asturies.

Le cadavre du suicidé a été transporté au dépôt judiciaire.

Ce drame est dû à une question de femme, à une rivalité d'amour.

LA GRÈVE DES TULLISTES A CALAIS

(*De notre correspondant spécial*)

La réunion du matin

Calais, 26 novembre. — Ce matin, à onze heures, à 9 heures, la réunion des grévistes à l'Elysée, salle toujours bondée.

Le citoyen Salembier a examiné la situation et a montré combien elle était bonne pour les grévistes.

Nous avons raison sur le terrain du droit, a-t-il dit, c'est pour cela que les fabricants refusent même de discuter.

Ils prétendent recourir à la force brutale de l'argent.

Eh bien ! même sur ce terrain nous acceptons la lutte avec eux, seuls, nous pourrions être battus car nos ressources pourraient s'épuiser, mais nous savons que nous pouvons compter sur l'appui du prolétariat international.

Salembier a fait la revue en détail de toutes les Trade Unions anglaises que la délégation présidée par le citoyen Camelinat a vue, qui ont promis leur concours et vont réunir leurs comités et leurs membres.

Attendons patiemment que les efforts de nos délégués aient produit leur résultat puisque nous sommes sûrs que le résultat viendra.

Les déclarations de Salembier ont été accueillies avec enthousiasme par les grévistes.

— Nous pouvons compter aussi, a dit Salembier, sur le prolétariat de France. C'est pour lui que nous luttons en même temps que pour nous. Lui aussi sera avec nous.

La séance a été levée aux cris de : Vive la grève !

Manifestation imposante

Les grévistes ont suivi ce matin l'enterrement de la femme d'un de leurs camarades.

3,000 personnes y assistaient. Le cortège s'étendait sur près d'un kilomètre de longueur.

Cette manifestation imposante a profondément impressionné tous ceux qui ont assisté.

UNE GRÈVE A RAISMES

Victoire ouvrière

Depuis quelque temps, il se passe à l'établissement franco-Belge, occupant près de 150 ouvriers, des faits qui sont de nature à légitimer différentes réclamations à propos d'amendes et surtout de la façon dont le travail aux pièces est payé aux ouvriers.

Différents conflits ont déjà éclaté entre ouvriers et contre-maître.

Les ouvriers malheureusement n'étaient pas organisés ; les réclamations étaient faites individuellement et échouaient souvent. Aussi, comptant toujours sur le manque de solidarité, la direction a-t-elle, hier, voulu tenter un coup de maître.

Sans prévenir ses ouvriers, dimanche, jour de repos, la direction a apposé dans ses ateliers une affiche provocatrice déclarant que tout ouvrier manquant à son travail serait mis à l'amende de la moitié du temps perdu.

L'affiche placardée dans l'obscurité n'avait pas tout d'abord été remarquée, mais à l'arrêt du déjeuner, à 9 h. 30, lorsque les ouvriers en eurent pris connaissance, aucun des 150 ouvriers ne voulut travailler et tous quittèrent l'atelier en déclarant la grève.

Une délégation de vieux ouvriers fut envoyée aussitôt auprès du directeur pour demander :

1° Le retrait de l'affiche

2° Etablissement n'ayant qu'une rentrée à 5 h. du matin et à 1 h. de l'après midi, qu'il soit permis à l'ouvrier en retard de rentrer à 8 h. 1/2 pour ne pas être forcé de perdre sa demi-journée.

Les ouvriers se sont ensuite réunis au Grand Salon à Raismes attendant le retour de la délégation qui est venue déclarer que les deux demandes étaient acceptées par le directeur.

L'affiche fut arrachée en leur présence et les ouvriers ont promis de rentrer aux ateliers aujourd'hui mardi, la grève n'aura duré que 24 heures, grâce à la solidarité toute spontanée des travailleurs.

Quelques ouvriers étant improvisés orateurs, ont montré les bienfaits de la solidarité et de l'union et un syndicat de l'établissement Franco-Belge a été aussitôt créé.

Nous sommes heureux de voir les ouvriers de Raismes s'émanciper comme ceux des communes environnantes.

LES MŒURS CLÉRICALES

A SAINT-AMAND

Nous avons relaté, hier, l'arrestation de Désiré Brodenghein.

Cet individu a été conduit, hier matin, à huit heures, à la prison de Valenciennes, sous escorte de deux agents, MM. Davaine et Dangremont.

On dit que M. Gobert, juge d'instruction, a déjà relevé de nombreuses charges contre Brodenghein.

Il aurait abusé de plusieurs petites filles.

On dit aussi que Désiré Brodenghein en connaît long sur les exploits de Victor Meyer, dont il serait un des meilleurs élèves.

A Valenciennes, l'information se poursuit. Des témoins sont entendus presque chaque jour et on découvre presque tous les jours de nouvelles victimes de Victor, qui ont été souillées tant à son domicile particulier que dans la Sainte Eglise de Saint-Amand où le Dieu tout-puissant laissait tout faire aux doux accents des orgues et sans rien dire.

De nouvelles arrestations sont à la veille d'être exécutées. Nous tiendrons nos lecteurs au courant avec impartialité. Mais on peut dire déjà que la gent cléricale de Saint-Amand n'a pas de chance.

Après l'arrestation de l'organiste de l'église voilà celle du sonneur et du soufleur. Le juge d'instruction parviendra-t-il à tout connaître ?

A quand la charrette.

FEUILLETON DU 28 NOVEMBRE. — 24

GERMINAL

PAR

Emile ZOLA

DEUXIÈME PARTIE

Les palissades rompues ouvraient à chacun l'ancien carreau, changé en un terrain vague, obstrué par les débris de deux hangars qui s'étaient écroulés, et par les carcasses des grands chevalets restés debout. Des berlines hors d'usage traînaient, d'anciens bois à moitié pourris entassaient des meules ; tandis qu'une végétation drue reconquérait ce coin de terre, s'étalait en herbe épaisse, jaillissait en jeunes arbres déjà forts. Aussi chaque fille s'y trouvait-elle chez elle, il y avait des trous perdus pour toutes, les galants les culbutaient sur les poutres, derrière les bois, dans les berlines. On se logeait quand même, coudes à coudes, sans s'occuper des voisins. Et il semblait que ce fût, autour de la machine éteinte, près de ce puits las de déverser de la houille, une revanche de la création, le libre amour qui, sous le coup de fouet de l'instinct, plantait des enfants dans les ventres de ces filles, à peine femmes.

Pourtant, un gardien habitait là, le vieux Mouque, auquel la Compagnie abandonnait, presque sous le beffroi détruit, deux pièces, que la chute attendue des dernières charpentes menaçait d'un continuel écrasement. Il avait même dû étayer une partie du plafond; et il y vivait très bien, en famille, lui et Mouquet dans une chambre, la Mouquette dans l'autre.

Comme les fenêtres n'avaient plus une seule vitre, il s'était décidé à les boucher en clouant des planches : on ne voyait pas clair, mais il faisait chaud. Du reste, ce gardien ne gardait rien, allait soigner ses chevaux au Voreux, ne s'occupait jamais des ruines de Réquillart, dont on conservait seulement le puits pour servir de cheminée à un foyer qui aérait la fosse voisine.

Et c'était ainsi que le père Mouque achevait de vieillir, au milieu des amours. Dès dix ans, la Mouquette avait fait la culbute dans tous les coins des décombres, non en galopine effarouchée et encore verte comme Lydie, mais en fille déjà grasse, bonne pour des garçons barbus.

Le père n'avait rien à dire, car elle se montrait respectueuse, jamais elle n'introduisait un galant chez lui. Puis il était habitué à ces accidents-là. Quand il se rendait au Voreux ou qu'il en revenait, chaque fois qu'il sortait de son trou, il ne pouvait risquer un pied, sans le mettre sur un couple, dans l'herbe : et c'était pis, s'il voulait ramasser du bois pour sa soupe, ou chercher des gaillettes pour son lapin, à l'autre bout du clos ; alors, il voyait se lever, un à un les nez gourmands de toutes les filles de Montsou, tandis qu'il devait se méfier de ne pas buter contre les jambes, tendues au ras des sentiers. D'ailleurs, peu à peu, ces rencontres-là n'avaient plus dérangé personne, ni lui qui veillait simplement à ne pas tomber, ni les filles qui il laissait achever leur affaire, s'éloignant à petits pas discrets, en brave homme paisible devant les choses de la nature. Seulement, de même qu'elles le connaissaient à cette heure, lui avait également fini par les connaître, ainsi que l'on connaît les pies polissonnes qui se débauchent dans les potiers des jardins. Ah ! cette jeunesse, comme elle en prenait, comme elle se bourrait ! Parfois, il hochait le menton avec des regrets silencieux, en se détournant des gaillardes bruyantes, soufflant trop haut au fond des ténèbres. Une seule chose lui causait de l'humeur : deux amoureux avaient pris la mauvaise habitude de s'embrasser contre le mur de sa chambre. Ce n'était pas que ça l'empêchât de dormir, mais ils poussaient si fort, qu'à la longue ils dégradaient le mur.

Chaque soir, le vieux Mouque recevait la visite de son ami, le père Bonnemort, qui, régulièrement, avant son dîner, faisait la même promenade. Les deux anciens ne se parlaient guère, échangeaient à peine dix paroles, pendant la demi-heure qu'ils passaient ensemble. Mais cela les égayait, d'être ainsi, de songer à de vieilles choses : qu'ils remâchaient en commun, sans avoir besoin d'en causer. A Réquillart, ils s'asseyaient sur une poutre, côte à côte, lâchaient un mot, puis partaient pour leurs rêvasseries, le nez vers la terre. Sans doute, ils redevenaient jeunes. Autour d'eux, des galants troussaient leurs amoureuses, des baisers et des rires chuchotaient, une odeur chaude de filles montait, dans la fraîcheur des herbes écrasées. C'était déjà derrière la fosse, quarante-trois ans plus tôt, que le père Bonnemort avait pris sa femme, une herscheuse si chétive, qu'il la posait sur une berline, pour l'embrasser à l'aise. Ah ! il y avait beau temps ! Et les deux vieux, branlant la tête, se quittaient enfin, souvent même sans se dire bonsoir.

Ce soir-là, toutefois, comme Etienne arrivait, le père Bonnemort, qui se levait de la poutre, pour retourner au coron, disait à Mouque :

— Bonne nuit, vieux !... Dis donc, tu as connu la Roussie ?

Mouque resta un instant muet, dodelina des épaules, puis, en rentrant dans sa maison :

— Bonne nuit, bonne nuit, vieux !

Etienne, à son tour, vint s'asseoir sur la poutre. Sa tristesse augmentait, sans qu'il sût pourquoi. Le vieil homme, dont il regardait disparaître le dos, lui rappelait son arrivée du matin, le flot de paroles que l'énervement du vent avait arrachées à ce silencieux. Que de misère ! et toutes ces filles, éreintées de fatigue, qui étaient encore assez bêtes, le soir, pour fabriquer des petits, de la chair à travail et à souffrance ! Jamais ça ne finirait, si elles s'emplissaient toujours de meurt-de-faim. Est-ce qu'elles n'auraient pas dû plutôt se boucher le ventre, serrer les cuisses, ainsi qu'à l'approche d'un malheur ? Peut-être ne remuait-il confusément ces idées moroses que dans l'ennui d'être seul, lorsque les autres, à cette heure, s'en allaient deux à deux prendre du plaisir. Le temps mou l'étouffait un peu, des gouttes de pluie, rares encore, tombaient sur ses mains fiévreuses. Oui, toutes y passaient, c'était plus fort que la raison.

Justement, comme Etienne restait assis, immobile dans l'ombre, un couple qui descendait de Montsou le frôla sans le voir, en s'engageant dans le terrain vague de Réquillart. La fille, une pucelle b